

BULLETIN DE SALAIRE

Paie du 01/12/2022 au 31/12/2022

N° Cesu employeur : Z2816650290007
MONSIEUR ERIC LE QUERE
 17 R DES FAUCILLETS
 21490 BRETIGNY

MONSIEUR STEPHANE PASQUET
 24 AV D ARES
 33000 BORDEAUX

Document à conserver sans limitation de durée

N° Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale
00000001501966	Emploi familial	97.00Z	173073306303373

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE	PART EMPLOYEUR
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	94,33 x 2,900 % = 2,73	
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	94,33 x 6,800 % = 6,41	
MALADIE		96,01 x 13,000 % = 12,48
VIEILLESSE	96,01 x 7,300 % = 7,00	96,01 x 10,450 % = 10,03
ALLOC. FAMILIALES		96,01 x 5,250 % = 5,04
ACCIDENT DU TRAVAIL		96,01 x 2,490 % = 2,39
FNAL		96,01 x 0,100 % = 0,10
CFP		96,01 x 0,550 % = 0,53
CSA		96,01 x 0,300 % = 0,29
CDS		96,01 x 0,016 % = 0,02
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	96,01 x 4,010 % = 3,85	96,01 x 6,010 % = 5,77
IRCEM PREVOYANCE	96,01 x 1,040 % = 1,00	96,01 x 2,150 % = 2,06
POLE EMPLOI		96,01 x 4,050 % = 3,89
TOTAL DES COTISATIONS	20,99	42,60

Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus) : 77,73 €

Net à payer avant impôt sur le revenu: 75,00 €

Comprenant 10 % au titre des congés payés

Impôt sur le revenu	Base	:	77,73 €	Net payé en euros	:	75,00 €
	Taux personnalisé / taux non personnalisé	:	0,00 %	Date de paiement de la rémunération	:	03/01/2023
	Impôt sur le revenu prélevé à la source	:	0,00 €			

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 1026588 enregistrée le 29/12/2022

Nombre d'heures travaillées:	3	Salaire horaire net (heures normales)	:	25,00 €
		Base de calcul des cotisations	:	Salaire réel
		Salaire brut	:	96,01 €
		Assiette des cotisations	:	96,01 €